

des pays producteurs

(1^{re} partie)

Sur un plan régional, le Transmed a certainement contribué au développement économique de la Tunisie au cours des dernières décennies. La Tunisie est devenue un consommateur important de gaz naturel (plus de 3 milliards de m³ par an), avec des effets positifs sur l'économie et l'environnement.

Malheureusement, cette expérience n'a pas encore pu être étendue au Maroc à partir du GME, en raison du climat de méfiance entretenu entre deux grands pays voisins qu'unissent tant de liens historiques et dont les économies sont absolument complémentaires. Pourtant, le choix d'un tracé du gazoduc pour alimenter l'Espagne privilégiant le passage par le Maroc et la traversée du Détroit de Gibraltar à la liaison directe Algérie - Espagne à travers la Méditerranée, avait été effectué au début de la décennie 90 pour des raisons politiques et pour renforcer la coopération maghrébine, dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

En effet, l'énergie pourrait et devrait jouer un rôle moteur dans la coopération maghrébine dans la mesure où l'industrie du gaz contribue à la croissance de la valeur ajoutée dans les pays de transit en même temps qu'elle produit un effet d'entraînement sur l'économie dans son ensemble.

Au titre du développement durable, il faut également signaler que, bien avant le Sommet de Johannesburg, tenu en septembre 2002, qui a consacré l'énergie comme besoin essentiel pour tout

être humain, au même titre que la santé, l'eau et qui a appelé à la lutte contre la pauvreté énergétique, l'Algérie avait officialisé dans la Charte nationale, document institutionnel adopté dès 1976, une politique audacieuse de généralisation de l'accès à l'énergie pour l'électricité et la distribution du gaz naturel, à laquelle s'est ajoutée une politique de bas prix qui était, sans aucun doute, opportune pour les petits consommateurs.

Par contre, la généralisation de la politique de bas prix généralisée pour les produits énergétiques n'a pas favorisé un choix judicieux des investissements dans le secteur de l'industrie, ni une utilisation rationnelle de l'énergie dans les unités industrielles notamment, encore moins la promotion des énergies renouvelables. Elle a même constitué une source de gaspillage, contre laquelle il a fallu réagir par l'augmentation drastique des prix imposée depuis le début de la décennie 1990 et par une législation nouvelle plus incitative vers la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Toutefois, il semble que la culture de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique reste à promouvoir dans un pays où l'intensité énergétique est l'une des plus fortes du Bassin méditerranéen et où la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique est quasiment nulle, malgré les potentialités considérables, notamment en matière d'énergie solaire.

En dépit des erreurs et des insuffisances, les moyens financiers procurés par les hydrocar-

bures ont permis des réalisations importantes dans tous les domaines et il est incontestable que de tels résultats n'auraient jamais été obtenus sans la nationalisation des hydrocarbures !

Au demeurant la nationalisation est intervenue à un moment opportun et dans un contexte politique et économique international propice : l'équilibre mondial était favorable aux pays du Tiers-Monde qui possédaient la plus grande part des matières premières disponibles dans le monde. Au sein de l'OPEP, l'Algérie a certainement joué un rôle très important dans les années 1970 et certainement disproportionné par rap-

port à l'importance de ses ressources en hydrocarbures, en raison principalement de ses idées novatrices sur le développement et de son rayonnement international, à l'époque. Il suffit de rappeler, à cet égard, la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur «Le pétrole, les matières premières et le développement» tenue le 10 avril 1974, à l'initiative de l'Algérie ou bien la Conférence des Souverains et Chefs d'Etat des pays membres de l'OPEP, tenue à Alger, du 4 au 6 mars 1975. Il faut rappeler également qu'en sa qualité d'initiatrice de ces rencontres historiques, l'Algérie avait proposé, pour allé-

ger la facture énergétique des pays du Tiers-monde, l'idée d'un véritable Plan Marshall mondial en faveur du développement et suggéré notamment la création d'un Fonds d'aide au développement (de 20 milliards de dollars), cofinancés à parts égales par les pays exportateurs de pétrole et les pays industrialisés.

L'offre étant restée sans réponse, c'est finalement l'OPEP qui s'est résolue à créer toute seule ce Fonds d'aide, qui continue à fonctionner aujourd'hui.

A suivre

NOTES :

Allouani, R. N. et Haddadji R. *La réduction des volumes de gaz brûlés : l'action de Sonatrach*. in medenergie . N°10 - Janvier 2004. Source : BP Statistical Review of World Energy, juin 2007. Sonatrach : Rapport annuel 2006.

Keramane A. *Pétrole et développement des pays producteurs : le cas de l'Algérie* in LEF N°70 - 1^{er} trimestre 2006.

Ait-Laoussine N., Liassine M., Maizi A. *Le projet de loi sur les hydrocarbures en Algérie : l'incontournable nécessité d'un consensus national autour du rôle du secteur des hydrocarbures dans le développement économique et social du pays* in medenergie N°6 - Janvier 2003. Inclut le pétrole brut et les condensats.

Source : BP Statistical Review of World Energy, juin 2007.

BIOGRAPHIE

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (Paris, 1962), Abdenour Keramane a contribué à la création de la Sonelgaz (Société algérienne de l'électricité et du gaz) qu'il a dirigée jusqu'en août 1981. A ce titre, il a été membre fondateur et président du Comité algérien de la World Energy Conférence, vice-président de l'Union algérienne du gaz et président du Comelec.

Commissaire à la recherche scientifique et technique auprès du Premier ministre en 1984 puis président du conseil d'administration du Fonds de participation Biens d'équipement, il entre au Gouvernement en janvier 1989, en qualité de ministre délégué à la formation professionnelle, puis de ministre de l'Industrie et des mines. En 1993, il est affecté à Milan comme managing director de la T MPC, société mixte algéro-italienne ayant en charge le gazoduc sous-marin Transmed.

Actuellement, il active en qualité de consultant associé au sein du cabinet-conseil indépendant Khan Consultants et dirige la revue medenergie, dont il est le fondateur.

Professeur associé à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger jusqu'en 1992, Abdenour Keramane est l'auteur de nombreuses publications.

LE PRÉSIDENT SARKOZY EN VISITE D'ÉTAT EN TUNISIE DU 28 AU 30 AVRIL

Accord de gestion des flux migratoires et Union pour la Méditerranée seront au cœur des entretiens

La visite d'Etat du président français Nicolas Sarkozy en Tunisie qui se déroulera, du lundi 28 au mercredi 30 avril, vient d'être confirmée par la présidence française dans un communiqué qui en donne le programme. Le chef d'Etat français, qui effectue cette visite avec son épouse, sera accompagné d'une forte délégation ministérielle et économique.

Après sa réception à l'aéroport par le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, un «accueil populaire» lui a été concédé sur l'avenue Bourguiba. Au programme de cette visite, outre les entretiens que les deux chefs d'Etat auront le premier jour et celui que Nicolas Sarkozy aura avec le Premier ministre tunisien, le programme officiel prévoit la remise des clés de la ville de Tunis au président français par le maire de la capitale tunisienne, la visite du site archéologique de Carthage, celle de la Zitouna et enfin la Médina, vieille ville tunisoise.

Le président Sarkozy déposera, par ailleurs, une gerbe de fleurs au monument des martyrs de Séjourni d'une part et au deuxième jour, une autre gerbe au cimetière militaire français de Gammarth. Deux allocutions du chef de l'Etat français seront prononcées, pour la première Sarkozy s'adressera devant les participants au

forum d'affaires franco-tunisien qui se tient pour l'occasion et qui sera co-animé par Laurence Parisot, présidente du Medef, et par Hedi Djilani, président du patronat tunisien, et dont l'objectif est de mettre «la coopération tuniso-française sur de nouveaux rails».

Les deux parties ont convenu de signer un accord-cadre dans le domaine du nucléaire civil, identique, précise-t-on, à celui que la France a signé avec l'Algérie, le Maroc et la Libye. Alors que les discussions entre les deux parties sont actuellement en cours sur la vente d'appareils Airbus à la compagnie Tunis Air, un accord dans ce domaine pourrait être signé par les deux présidents. Althom s'attend, par ailleurs, à conclure un contrat dans le domaine électrique.

Si aucune information officielle n'a encore filtré sur la nature des entretiens entre les deux présidents, tout porte à croire que deux grands sujets focaliseront les échanges. D'abord, «l'accord de gestion du flux migratoire» que la France souhaite signer avec la Tunisie et qui, ce faisant, fera de la Tunisie le premier pays de la rive méditerranéenne sud à le faire.

Au passage, ce type d'accord qui s'intègre dans la nouvelle politique française consistant à n'admettre que l'immigration de travail jusque-là signée avec quelques pays africains. Les tentatives françaises

pour faire admettre à l'Algérie un accord de même nature ont buté sur une fin de non-recevoir de l'Algérie qui fait valoir les accords bilatéraux particuliers de 1968 et leurs avenants.

La pression exercée pour le futur siège de l'UMP

Le deuxième point, et non des moindres, concerne le projet — cher à Sarkozy — d'Union pour la Méditerranée, ou UPM, dont le premier sommet se tiendra le 13 juillet prochain à Paris, et dont le contenu a fortement été modifié par rapport à la première mouture, se cantonnant, dès lors, à un outil de redynamisation du processus de Barcelone. Ce projet, aux ambitions amoindries, vient d'être adopté par le Conseil européen, donnant ainsi l'occasion au président français de reprendre son bâton de pèlerin pour le promouvoir.

A quelques jours de sa visite, il a missionné son conseiller Henri Guaino qui a rencontré à Tunis le président Ben Ali. A l'issue de cette rencontre, le conseiller élyséen avait expliqué que «la Tunisie est très engagée, aux côtés de la France, depuis le départ de cette initiative». Plus précis encore, Guaino avait ajouté qu'avec le président Ben Ali : «Nous avons fait un tour d'horizon de cette question et des problèmes qui se posent. Nous avons la conviction que les

positions de la France et de la Tunisie sur cette question sont tout à fait identiques. Nous allons pouvoir, ensemble, faire démarrer ce grand projet historique qui remet la Méditerranée au cœur des préoccupations européennes et redonne une dynamique à une grande volonté d'unité, qui reste très forte chez les peuples méditerranéens, par-delà tous les conflits et toutes les tragédies qui divisent cette région.»

Dans le même temps, une rumeur (lançée par Tunis ?) et propagée par les titres tunisiens, reprise par des journaux français et même par certains titres algériens, avançait que «la ville de Tunis aurait été choisie pour être le siège de l'Union pour la Méditerranée et que cette décision serait une récompense accordée par Sarkozy au président tunisien Ben Ali pour le remerciement de son soutien précoce au projet». Les officiels français se sont refusés à commenter cette rumeur, mais ceux proches du dossier du projet de l'UPM ont évoqué une rumeur sans aucun fondement et propagée pour tenter de faire pression sur une décision de siège qui ne sera pas prise avant la tenue du sommet en juillet qui entérinera la création officielle de l'UPM et en tout cas sur la base de critères transparents qui seront fixés par l'ensemble des participants.

K. B.-A.